## Dunes mobiles embryonnaires (2110) - 1,31 ha

## Dunes mobiles embryonnaires atlantiques (2110-1)

Cet habitat se développe immédiatement au contact supérieur des laisses de haute mer, sur des pentes faibles à nulles et un **substrat sableux**, de granulométrie fine à grossière, parfois mêlés de **laisses organiques et de débris coquilliers**, occasionnellement baigné par les vagues au moment des très grandes marées hautes. La végétation halo-subnitrophile est adaptée et favorisée par **un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de plage**. Végétation herbacée graminéenne moyenne, ouverte, dominée par les espèces vivaces, présentant une seule strate, et dont le recouvrement n'est jamais très élevé. Cet habitat est largement dominé floristiquement et physionomiquement par les populations parfois denses de **chiendent des sables**. Il présente un développement linéaire ou en frange plus ou moins continu. Les autres espèces « indicatrices » présentes sur le site sont le panicaut maritime *Eryngium maritimum* (espèce protégée en Bretagne), euphorbe des dunes *Euphorbia paralias*, liseron des sables *Calystegia soldanella*, élyme des sables *Elymus arenarius*, roquette de mer *Cakile maritima*, pourpier de mer *Honckenya peploides*, soude épineuse *Salsola kali*.







Figure 1 : Chou maritime, dune embryonnaire, pourpier de mer (Clichés JP Ferrand)

Sur le site, l'habitat est restreint à trois secteurs : l'embouchure de la Laïta, la plage de Fort-Bloqué, et surtout la plage des Kaolins où cet habitat occupe des étendues assez importantes de sables meubles d'origine artificielle (il s'agit pour l'essentiel de stériles de l'exploitation du kaolin qui ont été déversés dans cette anse). Cet habitat est aussi présent dans d'autres secteurs mais sur des surfaces trop petites pour être cartographiables. La dune mobile de la **plage des Kaolins** héberge **quelques pieds de chou maritime** (protégé au niveau national) qui comptent parmi les plus méridionaux de France.

En raison du caractère assez instable du substrat qui peut être remanié au cours des tempêtes hivernales, cet habitat ne présente pas de dynamique particulière. Il convient de signaler le caractère indicateur des dunes embryonnaires quant à l'évolution du bilan sédimentaire côtier ; elles sont en effet absentes ou réduites à des fragments précaires sur les rivages en régression.

Dans les zones fréquentées, on note la présence de formes dégradées à faible recouvrement. La fréquentation génère un **piétinement défavorable au maintien de cet habitat**. Le remodelage parfois trop systématique de la dune bordière en un linéaire homogène continu, affecte localement ses potentialités de développement, en supprimant les anses naturelles ou artificielles générées par l'érosion. Le maintien en l'état des végétations du haut de plage est souhaitable pour assurer le maintien d'une dynamique sédimentaire littorale naturelle, caractérisée par des cycles saisonniers d'engraissement et de démaigrissement favorables au maintien de ce type d'habitat.

Le nettoyage mécanique systématique des plages est à proscrire tandis qu'un nettoyage manuel des macro-déchets est souhaitable. Il est recommandé la mise en défens de certaines zones sensibles et de canaliser le public compte tenu de l'importance de la fréquentation. L'emprunt de l'estran sableux plutôt que la dune bordière pour la promenade sera préconisé.